

LES REFLETS DE LA VENOGGE

PENTHALAZ - VD

MAÎTRE D'OUVRAGE

Coopérative PrimaVesta
 Avenue de la Gare 29
 1003 Lausanne

ARCHITECTES

Translocal Architecture GmbH
 Beatusstrasse 19
 3006 Bern

COLLABORATEURS

Helko Walzer
 Thomas Felhmann
 Peter Jährig

DIRECTION DES TRAVAUX

Pragma Partenaires SA
 Avenue de Cour 135
 1007 Lausanne

COLLABORATEURS

Thierry Juillerat
 Patricio Azevedo

INGÉNIEURS CIVILS

sd ingénierie Genève sa
 Route de Chancy 59
 1213 Petit-Lancy

BUREAUX TECHNIQUES

CHAUFFAGE - VENTILATION
 BESM SA
 Route des Moulins 40
 1523 Granges-près-Marnand

SANITAIRE

Fluides Concepts SA
 Avenue de Sévelin 20
 1004 Lausanne

ÉLECTRICITÉ

Thorsen Sàrl
 Route de la Chocolatière 26
 1026 Echandens

GÉOMÈTRE

Courdesse & Associés
 Ingénieurs et Géomètres SA
 Chemin du Prieuré 4
 1304 Cossonay-Ville

COORDONNÉES

Route de la Vuy 3
 1305 Penthalthaz

Conception 2018
 Réalisation 2018 - 2020

Édité en Suisse



CENTRE D'INFORMATION
 ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION



LOGEMENTS PROTÉGÉS

HISTORIQUE/SITUATION > Au sud de Cossonay, se niche la petite commune de Penthalthaz, traversée par la rivière la Venoge. Dans ce cadre idyllique, la coopérative d'habitation PrimaVesta a implanté un bâtiment dont la vocation est de proposer des logements protégés.

Le projet ne date pas d'hier. Il fait partie du plan de quartier La Vuy dont le concours architectural remonte à 2012. Il s'articule dans le prolongement de l'extension de l'EMS. Le premier projet a été refusé par le Conseil communal et un deuxième projet a vu le jour. En 2018, la Fondation EMS la Venoge sollicite la Coopérative PrimaVesta pour réaliser le bâtiment de logements protégés. Pour ce faire, elle lui cède une partie de son terrain en droit distinct et permanent de superficie (DDP) pour une durée de 90 ans. Toutes les commodités, à savoir commerces, coiffeur, banque,

poste, pharmacie, se trouvent à proximité directe, soit dans le bâtiment de l'EMS, soit dans le centre du village qui se trouve à 200 mètres, sans oublier la bonne desserte des transports publics.

PROJET > Le nouveau bâtiment s'articule dans le prolongement de l'extension de l'EMS en conservant le même aspect architectural pour les façades. Il propose 17 logements protégés de 2,5 pièces d'une superficie de 55 mètres carrés. Le rez-de-chaussée abrite cinq appartements et une salle communautaire. Dans les deux étages supérieurs, on trouve six logements et une buanderie à chaque niveau. Des balcons loggias offrent aux appartements un accès extérieur. Une référente sociale est présente régulièrement sur site afin d'organiser et d'animer des activités pour les résidents.





Comme l'extension de l'EMS, le bâtiment des appartements protégés est en béton avec une isolation périphérique. La façade s'exprime également horizontalement avec des bandeaux en Stahlton et des angles arrondis. À l'intérieur, les circulations communes sont en béton apparent. Les sols sont en synthétique, alors que ceux des logements sont en carrelage. Les pièces sont vastes et lumineuses. Les grandes baies vitrées et leur cadre minimaliste favorisent l'apport d'un maximum de lumière naturelle, rendant ainsi les espaces intérieurs très lumineux. Les cuisines ouvertes, toutes équipées, offrent beaucoup de rangement. Les balcons-loggia qui rentrent en partie dans le séjour apportent modernité et agrandissent encore plus le séjour.

Le bâtiment est labellisé Minergie® avec une ventilation double-flux et des panneaux solaires en toiture pour chauffer l'eau chaude sanitaire. Côté chauffage, il est alimenté par un chauffage à distance bois/gaz depuis l'EMS.



Grâce aux nouveaux corps de bâtiment, celui de l'EMS et des logements protégés, un parc verdoyant est venu se nicher au centre des différents bâtiments, invitant ainsi les locataires à la détente et à la relaxation.



CARACTÉRISTIQUES

| | |
|----------------------------|---------------------|
| Surface du terrain | 854 m ² |
| Surface brute de plancher | 1294 m ² |
| Emprise au rez | 502 m ² |
| Volume SIA | 5076 m ³ |
| Nombre d'appartements | 17 |
| Nombre de niveaux | Rez + 2 |
| Places de parc extérieures | 5 |

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

LISTE NON EXHAUSTIVE

Génie civil
ERNEST GABELLA SA
1400 Yverdon-les-Bains

Fenêtres
EGOKIEFER SA
1844 Villeneuve

Isolation de tuyaux
KB IGNIFUGE SA
1024 Ecublens

Ascenseurs
KONE (SUISSE) SA
1010 Lausanne

Plâtrerie - Peinture
CONSTRU-GROUPE SA
1772 Grolley

Échafaudages
E.S. ECHAFAUDAGES SERVICES SA
1028 Prévêres

Électricité
ADELEC SA
1012 Lausanne

Ventilation
CLIMATEC SA
1030 Bussigny

Carrelage
AS CARRELAGE SÀRL
1860 Aigle

Menuiserie
STAR-CITY SA
1026 Echandens

Étanchéité
GENEUX DANCET SA
1026 Echandens

Chauffage
THERMEX SA
1110 Morges

Sanitaire
SEMATECH SANITAIRE SÀRL
1024 Ecublens

Chapes
KASTRATI SA
1008 Prilly

Cuisines
PRÉCISION CUISINE SA
1026 Denges